



Chaque année se clôture par un CTR sur le volet emplois issu du projet de loi de Finances pour l'année n+1. Et c'est chaque année que celui-ci programme des suppressions d'emplois supplémentaires pour la DGFIP. Près de 50 000 de 2002 à 2023, dont 850 pour 2023 : une obstination lourde de conséquences pour la réalisation de nos missions, nos conditions de travail, le sens au travail, le service rendu à la population. C'est le rôle même de nos missions et de l'État qui est remis en cause.

Cf tract : [« Que » 850 suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2023 ? On se moque de nous !](#)

Autre sujet : la prime d'attractivité et de fidélisation. Elle réintroduit une modulation à la tête du client, limitée à une centaine d'agents, sur des postes choisis en toute opacité : une prime qui sera source de nouvelles inégalités. En même temps, **la DG refuse toute revalorisation globale de notre indemnitaire !**

Cf tract : [La CGT Finances Publiques n'ira pas assister à une provocation](#)

Sur les administrateurs des Finances publiques : ils sont créés dans le nouveau cadre des administrateurs de l'État issu de la Loi de transformation de la Fonction Publique, qui ouvre aux contractuels et à l'interministérialité. Ainsi tout l'encadrement supérieur serait interchangeable, y compris entre ministères.

Le gouvernement a lâché quelques miettes pour la DGFIP, en créant le statut d'emploi d'administrateur des finances publiques (370 emplois), avec quelques garde-fous bien insuffisants. Cette réforme entraîne une perte de visibilité sur les carrières et a pour but d'accélérer les contre-réformes. Elle dégrade la Fonction Publique au nom de la réduction des dépenses et du « new public management ».

Comme l'administration a décidé de charger la barque, elle ajoute le budget DGFIP 2023. L'objectif est annoncé dès son titre : « un budget au service de la stratégie de transformation de la DGFIP ». Au-delà de nouveaux projets liés à la transformation numérique, **il s'agit pour la DG d'achever ses contre-réformes, dont le NRP, les délocalisations, réaménager les accueils en fonction du NRP.**

Un plan de sobriété énergétique est annoncé...

La DG n'en reste pas là, voilà qu'arrive comme autre point à l'ordre du jour la présentation des travaux relatifs à la continuité d'activité et à la gestion de crise : attaque « cyber », rupture d'alimentation électrique, solidité et coordination des réseaux bancaires, accueil d'un grand événement sportif international... en deux pages !

Vous n'alliez pas rester sur votre faim ? La DG régale en ajoutant une note sur le rapport social unique, mais aussi la présentation du bilan de la formation professionnelle au titre de l'année 2021... un détail !

Pas moins de 7 points à l'ordre du jour d'un CTR dont le volet emploi, le rapport social unique et le volet formation professionnelle qui représentent plus de 200 pages de documents à analyser et commenter. Comment faire tenir un tel ordre du jour en une seule séance ?!

La CGT Finances publiques ne se rendra pas à ce simulacre de dialogue social.

Et s'il fallait tirer un enseignement de cette obstination de la DG à poursuivre la destruction de la DGFIP, de son réseau et de ses missions, quitte à sacrifier les conditions de travail, les droits et les garanties des agents, c'est bien que nous n'avons pas d'autre choix que de nous organiser, décider ensemble de nos revendications, et de nous mobiliser toutes et tous ensemble pour les faire avancer !

fichiers:



[Télécharger ctr_dialogue_social_qui_nen_a_que_le_nom_.pdf](#) (437.16 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[CTR](#)

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
